

2022-2291  
2022-07-22

**A-REST\* SG Régulateur de croissance pour plantes**  
**Traitement de semences**  
Granulés solubles

**NON DESTINÉ À LA VENTE ET À L'UTILISATION AU CANADA**

Pour utilisation uniquement par Ball Horticultural Company  
Pour le contrôle de la hauteur des plantes ornementales cultivées en pot incluant les plantes vertes et les plantes pour les plates-bandes.

**COMMERCIAL**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**  
**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**PRINCIPE ACTIF : ancymidole.....99.6%**

**NO D'HOMOLOGATION 28968 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**CONTENU NET: 11 Kg**

**AVERTISSEMENT (triangle inversé, symbole de tête de mort)**  
Provoque une irritation importante mais temporaire de l'œil. Peut provoquer une irritation cutanée. Nocif si avalé ou inhalé.

**SePRO Corporation**  
**11550 North Meridian Street – Suite 600**  
**Carmel, IN, USA 46032-4565**  
**(317) 580-8282**

**MISES EN GARDE:**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter d'inhaler la poussière, les vapeurs ou la brume provenant de l'arrosage. Après manipulation, se laver à fond avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation.

Suivre les instructions du fabricant pour l'entretien et le nettoyage de l'EPI. S'il n'y a aucune instruction pour les éléments lavables, utiliser un détergent à lessive et de l'eau chaude. Garder et laver séparément l'EPI du reste du lavage.

**RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR**

L'utilisateur devrait:

- Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser du tabac ou aller aux toilettes.
- Enlever immédiatement les vêtements si le pesticide pénètre à l'intérieur. Puis se laver à fond et mettre des vêtements propres.

**PREMIERS SOINS:**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique.

**ENTREPOSAGE:**

Garder dans son contenant d'origine durant l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien ventilé et loin des semences, de la nourriture pour animaux, de fertilisants et de tout autre pesticide. En cas de fuite ou de déversement, utiliser un matériel absorbant pour contenir le liquide et éliminer les déchets. Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour humains ou pour animaux par l'entreposage, par le nettoyage de l'équipement ou par l'élimination des déchets.

**ÉLIMINATION:**

1. Rincer trois fois le contenant vide ou le rincer sous pression. Ajouter l'eau de rinçage à la bouillie de pulvérisation dans la cuve.
2. Respecter toutes les autres exigences provinciales en matière de nettoyage de contenants avant l'élimination.
3. Rendre les contenants vides inutilisables.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

5. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit non utilisé ou superflu, communiquer avec le fabricant ou l'organisme provincial de réglementation. En cas de déversement ou pour le nettoyage d'un déversement, contacter le fabricant ou l'organisme provincial de réglementation.

En cas d'urgence menaçant la santé ou l'environnement impliquant ce produit, appeler INFOTRAC au 1-800-5355053.

#### **MISES EN GARDE POUR L'ENVIRONNEMENT**

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contaminés par ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres plans d'eau.

TOXIQUE pour les plantes aquatiques.

#### **MODE D'EMPLOI**

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Lire attentivement toute la section du Mode d'Emploi avant d'appliquer ce produit.

Ne pas appliquer ce produit s'il y a un risque pour les travailleurs ou toute autre personne d'être mis en contact direct avec ce produit ou sa dérive. Seulement les applicateurs bien protégés peuvent être présents dans la zone traitée durant l'application. Pour toute directive spécifique à votre région, consulter l'agence responsable de la réglementation des pesticides.

#### **INFORMATION GÉNÉRALE**

A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences ne peut être appliqué que par Ball Horticultural Company. A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences doit être utilisé comme traitement de semences seulement pour les plantes ornementales qui seront semées en pot mécaniquement dans une serre. Ne pas appliquer A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences à toute semence de plante qui pourrait servir à l'alimentation humaine ou animale. L'utilisation d'A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences réduit de manière efficace l'élongation entre-nœud chez les semences traitées, résultant en une plante plus compacte. Les effets obtenus par le régulateur de croissance A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences sont le résultat de l'inhibition de la biosynthèse de la gibbérelline.

#### **FACTEURS INFLUENÇANT LES RÉACTIONS DE LA PLANTE AU A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences**

Il y a plusieurs facteurs qui peuvent affecter la réaction d'une plante au traitement de semence avec A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences. Ils incluent une application appropriée, les conditions environnementales, le rapport plante/grandeur du pot et les pratiques culturales après le semis des semences traitées. Ces facteurs peuvent influencer la quantité d'A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences qu'il est nécessaire d'appliquer aux semences pour obtenir une plante de la taille désirée.

#### **PRATIQUES CULTURALES** elles peuvent influencer la réaction d'une plante au traitement de semences avec A-Rest

SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences. Les plantes cultivées en rangs serrés ou en petit pot et utilisant de haut niveau d'eau et de fertilisants pourraient ne pas réagir au traitement de semences avec A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences.

**DIFFÉRENTS LOTS DE SEMENCES, VARIÉTÉS OU CULTIVARS** à l'intérieur d'une même espèce de plante peuvent demander un taux plus élevé ou moins élevé d'A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences. Les lots de semences au sein d'une même variété vont démontrer des réactions différentes au traitement par A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences. Les lots de semences de variétés qui sont naturellement plus vigoureuses ou plus grandes et vigoureuses requièrent généralement un taux de traitement plus élevé au A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences que les variétés naturellement moins vigoureuses et plus courtes.

**TEMPÉRATURE** elle peut être le facteur primordial en ce qui a trait à la réaction au traitement de semences avec A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences. L'élongation des tiges augmente avec l'élévation de la température.

### **INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE**

Il faut s'assurer que l'équipement pour traiter les semences est propre et exempt de tout contaminant. A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences peut être ajouté aux solutions utilisées pour conditionner les semences, ou aux composés liquides ou en poudres utilisés pour enrober ou macrogranuler les graines des plantes ornementales.

### **Préparation et utilisation d'une solution-mère**

Pour préparer une solution-mère d'A-REST il faut utiliser une hotte de laboratoire standard et les travailleurs doivent porter l'équipement de protection pour les mains et les yeux. Dissoudre A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences dans un volume minimum d'éthanol puis diluer avec de l'eau pour préparer une solution mère de 264 ppm. Cette solution-mère d'A-REST est utilisée dans toutes les utilisations subséquentes.

### **Utilisation pour le conditionnement des semences**

La solution-mère A-REST (264 ppm) doit être diluée avec une solution aqueuse osmotique ayant une concentration maximale de 100 ppm. Cette solution est alors utilisée pour mouiller le filtre de papier selon le volume approprié conformément aux taux d'application du tableau 1, les semences seront déposées sur ce filtre. Les semences sur le filtre de papier doivent être placées dans un environnement contrôlé pour des périodes de temps variables. Retirer les semences traitées/conditionnées du filtre de papier, rincer et sécher.

### **Utilisation pour l'enrobage**

Pour enrober les semences, la solution-mère d'A-REST (264 ppm) est diluée avec une solution liante aqueuse et de matières suspendues pour une concentration maximale de 100 ppm. Cette suspension est appliquée au volume approprié selon les taux du tableau 1 sur les semences de plantes ornementales placées dans une cuvette à ventilation horizontale ou un lit fluidisé. Dans les deux cas, l'air chaud utilisé pour sécher les semences durant le processus d'enrobage doit passer par un système d'extraction de la poussière.

### **Utilisation pour la macrogranulation**

Pour macrogranuler, la solution-mère d'A-REST (264 ppm) est diluée avec une solution liante aqueuse pour une concentration maximale de 100 ppm et appliquée sur les semences au volume approprié selon les taux d'application du tableau 1 pendant la macrogranulation dans une cuvette rotative. Les travailleurs doivent porter de l'équipement de protection pour les yeux et un masque antipoussières. Un système sous vide doit être utilisé tout au long du procédé avec un orifice d'entrée dans l'ouverture de la cuvette pour capturer la poussière libérée et le jet atomisé. L'air aspiré avec le système sous vide doit être circulé dans un système d'extraction de la poussière.

### **TECHNIQUES D'APPLICATION**

Les plantes absorbent A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences directement par le tégument, la semence germée ou par les racines. Les techniques de traitement optimal peuvent varier d'une espèce à l'autre.

### **MODE D'APPLICATION POUR LE CONDITIONNEMENT DES SEMENCES**

A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences peut être introduit par absorption aux semences de plantes ornementales pendant le conditionnement. Lors de l'application pendant le conditionnement des semences, les éléments suivants devraient être pris en considération:

- L'utilisation de taux élevés d'application peut affecter négativement la germination.

- Se reporter à la section ÉLIMINATION pour l'élimination des solutions d'ensemencement.

### MODE D'APPLICATION POUR L'ENROBAGE OU LA MACROGRANULATION

A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences peut être introduit aux semences de plantes ornementales en adhérant aux semences par le biais d'un enrobage ou par la macrogranulation. Une fois le semis fait, A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences est absorbé par la semence en germination ou par les racines ou les deux. Lors de l'application pendant l'enrobage ou la macrogranulation, les éléments suivants devraient être pris en considération:

- L'utilisation de taux élevés d'application peut affecter négativement la germination.
- A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences peut être ajouté aux composés de l'enrobage ou de la macrogranulation qui sont soit en poudre ou en liquide.
- Se reporter à la section ÉLIMINATION pour l'élimination des composés résiduels contenant A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences.

### DÉTERMINATION DES TAUX OPTIMAUX

La quantité d'A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences requise pour une croissance optimale variera selon le producteur et dépendra de plusieurs facteurs: la hauteur finale désirée, la durée de contrôle désirée, la grandeur du pot, le stade de croissance, la méthode d'application, la saison, la variété et la réponse du lot de semences. Les pratiques culturales spécifiques aux espèces comme l'arrosage, le terreau, la fertilisation, la température et la luminosité vont aussi affecter la croissance pour un dosage donné. C'est pourquoi les personnes qui appliquent A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semence aux semences devraient établir les résultats selon les taux spécifiques d'application sur de petits échantillons traités sous les conditions de culture réelles et documenter la susceptibilité de la plante selon l'espèce et la variété avant d'appliquer A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences sur de grandes quantités de semences. **Les taux recommandés sur cette étiquette sont à l'intérieur d'une fourchette de taux et devraient être utilisés à titre indicatif. Ne pas dépasser les taux maximaux indiqués dans le tableau 1. Pour les espèces de plantes listées sur cette étiquette, l'utilisateur devrait faire des tests initiaux en utilisant le taux recommandé le plus bas. Pour les espèces de plantes non listées spécifiquement sur cette étiquette, l'utilisateur devrait conduire des tests initiaux sur une petite quantité de semences en utilisant les taux recommandés dans le tableau 1.** Le taux maximal, qui peut être appliqué à n'importe quelle culture, est de 5 mg d'ingrédient actif par 1 000 semences.

**Tableau 1: DIRECTIVES GÉNÉRALES POUR LES TAUX SELON LE TYPE DE PLANTE ORNEMENTALE**

Type de plante	mg d'ingrédient actif par 1 000 semences
Plantes ornementales pour plate-bande*	0,05 – 0,6**
Milliet ornemental *	0,5 – 5,0**

\*\*Le taux d'application par 1 000 semences variera selon la variété, le type et la grosseur de la semence.

\*Inclus les plantes ornementales telles que:

ABUTILON	CLEOME	HYPOESTES	PHYSOSTEGIA
ACAENA	COBAEA	IBERIS	PIMPRENELLE
ACANTHUS	COLEUS	IMMORTELLE COMMUNE	PISSENLIT
ACHILLEA	CORDYLINE	IMPATIENCE	PLATYCODON
ACONITUM	COREOPSIS	IMPATIENS	PLECTRANTHUS
ACROCLINIUM	CORONILLA	INCARVILLEA	PLUMBAGO
AGAPANTHUS	COSMOS	INULA	POIS DE SENTEUR
AGASTACHE	CRAMBE	IRESINE	POLEMONIUM
AGERATUM	CRAPE MYRTLE	ISOTOMA	POLYGONUM
AGROSTEMMA	CRASPEDIA	JACARANDA	PORTULACA
AJUGA	CROSSANDRA	JASIONE	POTENTILLA
ALCEA	CRUCIANELLA	KALANCHOE	PRIMULA
ALCHEMILLA	CUPHEA	KNAUTIA	PRUNELLA

ALSTROEMERIA	CYCLAMEN	KNIPHOFIA	PULSATILLA
ALTERNANTHERA	CYMBALARIA	KOCHIA	PUNICA
ALYSSUM	DAHLIA	KOHLRABI	PYRETHRUM
AMARANTHUS	DATURA	LAMARCKIA	RADERMACHERA
AMBROSINIA	DELPHINIUM	LARKSPUR	RANUNCULUS
AMMI	DIANTHUS	LATHYRUS	RATIBIDA
AMMOBIUM	DIASCIA	LAURENTIA	RESEDA
ANACYCLUS	DICENTRA	LAVANDULA	RHEUM
ANAGALLIS	DICHONDRA	LAVATERA	RHODANTHE
ANAPHALIS	DIDISCUS	LAYIA	RHODOCHITON
ANCHUSA	DIGITALIS	LEONTOPODIUM	RICINUS
ANEMONE	DIMORPHOTHECA	LEPIDIUM	RODGERSIA
ANGELONIA	DOLICHOS	LEUCANTHEMUM	ROSA
ANTENNARIA	DORONICUM	LEWISIA	RUDBECKIA
ANTHEMIS	DRABA	LIATRIS	SAGINA
ANTIRRHINUM	DRACAENA	LIGULARIA	SALPIGLOSSIS
AQUILEGIA	ECCREMOCARPUS	LINARIA	SALVIA
ARABIS	ECHEVERIA	LINUM	SANTOLINA
ARALIA	ECHINACEA	LISIANTHUS	SANVITALIA
ARCTOTIS	ECHINOPS	LOBELIA	SAPONARIA
ARENARIA	EMILIA	LONAS	SAXIFRAGA
ARMERIA	EREMURUS	LUNARIA	SCABIOSA
ARNICA	ERIGERON	LUPIN	SCHEFFLERA
ARTEMISIA	ERINUS	LYCHNIS	SCHIZANTHUS
ARUNCUS	ERODIUM	LYS	SCORZONERA
ASARINA	ERYNGIUM	LYSIMACHIA	SCUTELLARIA
ASCLEPIAS	ERYSIMUM	LYTHRUM	SEDUM
ASPHODELINE	ESCHSCHOLZIA	MALVA	SEMPERVIVUM
ASTER	EUCALYPTUS	MARGUERITE DE DAHLBERG	SETARIA
ASTILBE	EUPATORIUM	MATRICARIA	SIDALCEA
ASTRANTIA	EUPHORBIA	MATTHIOLA	SILENE
ATRIPLEX	EXACUM	MECONOPSIS	SISYRINCHIUM
AUBRIETA	FELICIA	MELAMPODIUM	SOLIDAGO
BAPTISIA	FREESIA	MESEMBRYANTHEMUM	SPILANTHES
BEGONIA	FUCHSIA	MIMOSA	STACHYS
BELAMCANDA	GAILLARDIA	MIMULUS	STATICE
BELLIS	GALIUM	MINA	STOCK
BERGENIA	GAURA	MIRABILIS	STOKESIA
BETTE À CARDES	GAZANIA	MOLUCCELLA	STRELITZIA
BIDENS	GENÊT	MONARDA	STREPTOCARPUS
BRACHYCOME	GENTIANA	MONSTERA	TAGETES
BROWALLIA	GERANIUM	MUFLIER	TALINUM
BUPHTALMUM	GERBERA	MYOSOTIS	TELOXYS
BUPLEURUM	GESNERIA	NASTURTIUM	TETRAGONIA
CALANDRINIA	GEUM	NEMESIA	TEUCRIUM
CALCEOLARIA	GLOXINIA	NICANDRA	THALICTRUM
CALENDULA	GODETIA	NICOTINE ORNEMENTALE	THUNBERGIA
CALLA	GOMPHRENA	NIEREMBERGIA	THYMOPHYLLA
CAMPANULA	GRAMINÉES	NIGELLA	TIARELLA
	ORNEMENTALES		
CANNA	GREVILLEA	NOLANA	TITHONIA
CARDIOSPERMUM	GUNNERA	OEILLET	TORENIA
CARLINA	GYPSOPHILA	OEILLET D'INDE	TOURNESOL

CARTHAMUS	HELENIUM	OEILLET DE POÈTE	TRACHELIUM
CATANANCHE	HELIANTHEMUM	OENOTHERA	TROLLIUS
CELOSIA	HELIANTHUS	OSTEOSPERMUM	TUNICA
CENTAUREA	HELICHRYSUM	OXYPETALUM	VALERIANELLA
CENTRANTHUS	HELIOPSIS	PAPAVER	VÉLAR
CERASTIUM	HELIOTROPE	PASSIFLORA	VERBASCUM
CERINTHE	HELIPTERUM	PENSÉES	VERBENA
CHAENORRHINUM	HELLEBORUS	PENSTEMON	VERONICA
CHEIRANTHUS	HEMEROCALLIS	PENTAS	VINCA
CHOU DÉCORATIF	HERNIARIA	PERILLA	VIOLA
CHOU ORNEMENTAL	HESPERIS	PETUNIA	WAHLENBERGIA
CHRYSANTHEMUM	HEUCHERA	PHILODENDRON	XERANTHEMUM
CINERARIA	HIBISCUS	PHLOX	YUCCA
CIRSIUM	HIERACIUM	PHOENIX	ZINNIA
CLARKIA	HYPERICUM	PHYSALIS	

### **RECOMMANDATIONS POUR LES CULTURES ORNEMENTALES SUR L'USAGE ET LE TAUX**

A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences est efficace dans le contrôle de la hauteur de la plupart des cultures ornementales. Les recommandations sur l'usage et le taux pour les espèces suivantes devrait être utilisé comme point de départ pour déterminer le meilleur taux approprié pour la croissance, et ce, selon vos propres conditions culturelles et environnementales. Avant d'appliquer A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences sur une grande quantité de semences, il faut être certain d'avoir lu et compris la section intitulée **Détermination des taux optimaux**.

### **PLANTES ORNEMENTALES POUR PLATE-BANDE EN MULTICELLULE**

Le traitement de semences avec A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences est efficace pour contrôler la hauteur des plantes de plate-bande en multicellule. La personne qui applique A-REST SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences aux semences devrait déterminer le taux optimal pour les espèces cultivées selon leurs conditions culturelles et environnementales particulières en faisant des tests sur de petites quantités de semences.

### **PLANTES ORNEMENTALES À FLEURS/PLANTES VERTES ORNEMENTALES**

Le traitement de semences avec A-Rest SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences est efficace pour contrôler la hauteur de plusieurs plantes vertes et à fleurs. La personne qui applique A-REST SG Régulateur de croissance pour plantes Traitement de semences aux semences devrait déterminer le taux optimal pour les espèces cultivées selon leurs conditions culturelles et environnementales particulières en faisant des tests sur de petites quantités de semences.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.